

Accords d'entreprise/ obligations de l'employeur

Par **Amsa**, le **12/06/2019** à **07:39**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si l'employeur est tenu de fournir les accords en vigueur au sein de l'entreprise aux représentants du personnel qui le demandent? Si oui, par quel moyen (mise à disposition au service RH ou fournir un exemplaire de l'accord)? En vous remerciant